MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2019-0006

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Me Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Brigham le 3 décembre 2019 à 19h30 au 118, avenue des Cèdres à Brigham.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : DM 2019-0006.

Nature et effets de la demande DM 2019-0006 :

Permettre la création de deux lots ayant des superficies de 4 503,3 mètres carrés et 4 983,7 mètres carrés lorsque la superficie maximale d'un nouveau lot est de 2 500 mètres carrés.

Identification du site concerné : L'emplacement visé est situé sur les lots 4 148 783, 4 148 784 et 4 173 765 du cadastre du Québec (matricules 6013-42-2469 et 6013-42-5534) à Brigham.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Brigham, ce 15 novembre 2019.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Me Pierre Lefebvre, avocat